



MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017 DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Compte rendu des commissions paritaires d'affectation.

En Lettres modernes : le mouvement reste difficile

Sur 215 demandes (244 en 2016, 238 en 2015, 194 en 2014), 81 collègues (95 en 2016, 111 en 2015, 74 en 2014) ont obtenu leur mutation, soit 38% des demandeurs, chiffre presque similaire à celui de l'année dernière (39% en 2016, 47% en 2015, 38% en 2014).

Sur les 81 collègues qui obtiennent une mutation, 42 collègues obtiennent une mutation pour convenance personnelle et 39 autres une mutation obligatoire (entrants dans l'académie et stagiaires 2016/2017). **Ce qui donne un taux de satisfaction de 24% pour les demandes au titre de la convenance personnelle.**

Pour mesurer qualitativement le taux de satisfaction, on observe :

- 59 mutations sur postes fixes et 22 sur zone de remplacement
- 8 personnes mutées sur voeu 0 (postes spécifiques)
- 15 personnes obtiennent leur voeu 1
- 9 personnes obtiennent leur voeu 2
- 5 personnes sont nommées en extension de voeux sur des zones de remplacement (TZR)

Pour l'équipe des commissaires paritaires du Sgen-CFDT,
Vincent Guinebretière, Fanny Hell, Pascal Kittel

Bas-Rhin	Barres
Strasbourg lycées	482
Strasbourg collèges	429
Bas-Rhin (postes fixes)	301
ZR 67	117

Haut-Rhin	Barres
Colmar	330
Mulhouse lycées	214
Mulhouse collèges	131
Haut-Rhin (postes fixes)	110
ZR 68	21

Attention : La barre d'entrée est le barème du dernier muté sur un poste (ou ZR). Cela permet à chacun de se situer par rapport à son barème de cette année. Des disparités importantes peuvent exister entre les postes lycées et collèges. Cette barre ne donne aucune garantie pour les années à venir, car les mutations sont très variables d'une année à l'autre. Pour des informations plus fines, les commissaires paritaires du Sgen-CFDT se tiennent à votre disposition.

S'informer

Etre conseillé

Défendre ses droits

Assurer le suivi de son dossier

Sgen-CFDT , la dynamique solidaire